



Modalités championnat suisse junior 2022-2023

Principe et Règlement :

- Organisation par les clubs de futnet d'au minimum 5 manches juniors.
- La durée d'une manche est de un jour au maximum et dépend du nombre d'équipes inscrites.
- Le championnat junior se sépare en 2 catégories : « Petits » et « Grands ».
- La catégorie « Petits » consistera en un petit tournoi de double sur des petits terrains. Chaque tournoi de la catégorie « Petits » est indépendant. En d'autres termes, chaque tournoi comporte un vainqueur et une équipe n'est pas tenue de participer à tous les tournois.
- La catégorie « Grands » consistera en plusieurs matchs de triple sur un terrain répondant aux standards d'un terrain actif de futnet. Pour se voir remettre le titre de champion suisse, une équipe doit participer à l'ensemble des manches organisées. Pour les équipes ayant participé à l'ensemble des manches, le classement s'établit en additionnant les matchs gagnés, chaque match rapportant 1 point. L'équipe ayant cumulé le plus de points sur l'ensemble des manches est récompensée par l'ASFT du titre de champion suisse junior de la catégorie « Grands ». En cas d'égalité, la confrontation directe sur l'ensemble des manches, puis finalement les points marqués sur l'ensemble des manches, départageront les équipes.
- Age limite d'un joueur : 18 ans (année des 18 ans)
- Les règles de jeu sont celles éditées par l'ASFT

Organisation :

L'organisateur doit :

- Respecter les règlements de jeu et l'organisation sportive exigés par l'ASFT.
- Organiser une buvette dont les bénéfices lui reviennent en intégralité.
- S'inscrire via le formulaire d'inscription :
<https://www.futnet.ch/fr/form/inscription-manches-juniors-2021>
- Remettre une feuille manuscrite datée et signée via photo au représentant de l'ASFT attestant le consentement des responsables respectifs de chaque équipe pour leur responsabilité envers les juniors.
- Promouvoir sa propre manche en collaborant avec les clubs de futnet, l'ASFT, les écoles, ainsi que les autres clubs sportifs de sa région.
- Réserver une salle de gymnastique. Une salle avec deux courts minimums est à privilégier. L'ASFT, dans la mesure du possible, se met à disposition de l'organisateur dans ses recherches de salle.
- Fournir le matériel.

- Se charger de l'arbitrage.
- Préparer la salle.
- Acheter les prix.

L'ASFT doit :

- Fournir un programme de la manche, basé sur les équipes inscrites par les clubs.
- Participer aux frais de salle des prix.
- Superviser l'organisateur.

Finance :

- L'ASFT paie pour la location de la salle sur présentation de la facture.
- L'ASFT rembourse les frais des prix sur un montant seuil de 200.- sur présentation de la facture.
- L'inscription au championnat junior est gratuite.

Délais :

- Pour les deux catégories, le délai d'inscription est au plus tard une semaine avant chaque tournoi.